

Des changements importants en matière de politique ont été annoncés au sujet de la lutte contre la brucellose et du règlement sur les importations de produits antiparasitaires. Le pays devait être divisé en trois régions, déterminées suivant l'ampleur de la maladie, et l'on devait annoncer un nouveau règlement destiné à contrôler le mouvement des bovins d'une région à une autre. Selon la nouvelle politique concernant l'importation de produits antiparasitaires, tous les produits antiparasitaires vendus, distribués et utilisés au Canada allaient devoir être enregistrés, et les agriculteurs ne pourraient plus importer de produits chimiques pour les utiliser dans leur ferme.

En juin, le Cabinet a approuvé en principe la création d'un organisme national de commercialisation du poulet de grill. A la fin de l'année, les négociations se poursuivaient avec les provinces en vue de l'application du programme.

Quand la sécheresse a frappé l'Ouest du Canada au printemps et au début de l'été, les agriculteurs ont recouru aux pratiques de culture et d'irrigation mises au point par des scientifiques d'Agriculture Canada pour sauver une récolte qui aurait pu être désastreuse.

La politique laitière de 1977-78 a permis à l'administration fédérale de réduire de \$152 millions sa dette à l'exportation. Au total, celle-ci a versé \$477 millions au programme de production laitière par l'entremise de la Commission canadienne du lait.

Les nouvelles variétés de récolte homologuées par le ministère comprenaient le blé Coulter, variété de blé durum, le tournesol Saturne, le colza Candle et le blé Norstar.

En 1977, un nouveau centre agricole de \$22 millions a été inauguré à Lethbridge (Alb.). Ce centre, d'une superficie totale de 25 084 mètres carrés, est occupé par le personnel fédéral de recherche et de production ainsi que de commercialisation et par les bureaux régionaux du ministère provincial de l'Agriculture.

11.1.2 Régions agricoles

Il existe au Canada plusieurs régions agricoles distinctes déterminées en fonction du climat, du sol et de la géographie. A cause du climat rigoureux du Nord, l'agriculture se pratique à peu près exclusivement dans la partie méridionale du pays et presque toutes les fermes sont situées à moins de 483 km de la frontière sud. Dans les provinces de l'Atlantique et le centre du pays, l'agriculture se limite aux régions côtières et aux vallées fluviales, et les sols varient pour ce qui est de la profondeur et de la fertilité. Dans les Prairies, le sol est fertile, mais la pluviosité est faible. Dans les régions montagneuses de l'extrême Ouest, l'agriculture se concentre sur les hauts plateaux et dans les vallées fluviales.

L'agriculture est une activité importante au Canada. On compte dans les 10 provinces environ 68.3 millions d'hectares (168.8 millions d'acres) de terres cultivées, donc 44.1 millions d'hectares (109.0 millions d'acres) sont des terres améliorées. En 1976, les revenus monétaires agricoles ont dépassé \$9.9 milliards, et les exportations agricoles \$3.9 milliards.

On peut distinguer quatre principaux genres de fermes au Canada. Les fermes d'élevage comprennent celles qui se spécialisent dans l'engraissement des bovins en parquets, l'engraissement à grande échelle de porcs achetés comme nourains, la production laitière, l'élevage de la volaille pour la production de viande et d'œufs et la reproduction et l'élevage du bétail. Les fermes céréalières produisent des cultures telles que le blé, l'avoine, la graine de lin et la graine de colza. Les fermes de cultures spécialisées produisent des légumes, des fruits, des pommes de terre ou d'autres plantes-racines, du tabac ou des produits forestiers. D'autres fermes combinent l'élevage et la production céréalière. Bien que chaque région ait ses spécialités, aucune ne se limite à un seul genre d'exploitation agricole.

Région de l'Atlantique. Cette région comprend Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et la Gaspésie au Québec. Elle est accidentée, généralement couverte d'un sol relativement fertile qui s'est formé sous le couvert forestier. Le climat est tempéré par la mer, mais modifié également par les courants froids de la côte du Labrador et les vents du nord. Les précipitations annuelles varient en moyenne de 760 à 1 400 millimètres. L'agriculture mixte y est généralisée, et les cultures